



NOTICE USAGERS

Etape 2 : conditions d'accès à l'aide

Sommaire

l.	Les différentes étapes de votre demande d'aide	. 3
II.	Conditions d'accès à l'aide	. 3

I. Les différentes étapes de votre demande d'aide

Tout au long de la saisie de votre demande, vous pouvez vous repérer à l'aide du fil d'Ariane présent en haut de la page. Un rond bleu met en évidence l'étape à laquelle vous êtes.



II. Conditions d'accès à l'aide



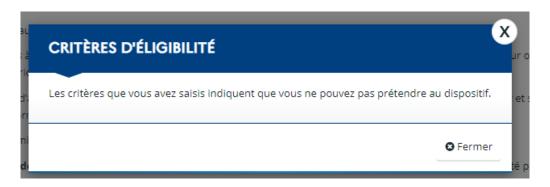
Cette seconde étape énumère les conditions d'éligibilité à remplir pour pouvoir prétendre à l'aide que vous avez choisi.

En bas de la page, il faut confirmer (ou non) que vous remplissez bien l'ensemble des critères énumérés juste avant. Il s'agit d'un champ obligatoire.



Une fois répondu à la question, vous devez cliquer sur « Suivant ».

Si vous avez répondu « Non », une fenêtre s'ouvre vous indiquant que vous ne pouvez pas prétendre au dispositif.



En cliquant sur « Fermer », la fenêtre se ferme et vous revenez à l'étape n°2, c'est-à-dire aux « Conditions d'accès à l'aide ».

Si vous avez répondu « Oui », vous pouvez alors à l'étape n°3 « Vos informations personnelles ».